

**UN/UNE AGENT(E) DE POLICE MUNICIPALE
TEMPS COMPLET
Cadre d'emplois des agents de police – catégorie C
Recrutement statutaire
Grade de brigadier – brigadier-chef principal**

La commune de Saint-Aubin-Sur-Mer recrute son/sa nouvel(le) agent(e) de police municipale, suite à la mutation de l'agent police municipale actuel. Vous serez garant(e) de la prévention, « maître-mot » dans les missions des policiers municipaux. Vous exercerez vos missions principalement sur le terrain, au contact du public et relèverez les infractions qui incombent du pouvoir de police de monsieur le Maire, mais également administratives, de prévention et de secours à la population dans le plan communal de sauvegarde.

Vos missions :

Sous l'autorité de monsieur le Maire, vous devrez assurer les missions suivantes :

Missions de prévention :

- Veiller et assurer la prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Assurer l'exécution des arrêtés de police du maire
- Rechercher, relever et traiter les infractions aux dispositions des codes et lois pour lesquelles les compétences leur est données
- Organiser des missions d'îlotage
- Orienter et développer un relationnel de proximité avec les différents publics

Missions administratives :

- Dresser et transmettre des procès-verbaux
- Réaliser des enquêtes administratives
- Rédiger des rapports
- Diffuser des informations
- Accueillir le public

Missions de surveillance et de sécurité :

- Relever des infractions
- Faire respecter le code de la route et du stationnement
- Assurer la sécurité des manifestations publiques
- Assurer la surveillance et la prévention de la délinquance
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques, cérémonies et autres

Compétences et savoir-faire

- Connaître la réglementation et les pouvoirs de police du maire
- Assurer le fonctionnement de la régie de recettes et établir les documents s'y rapportant
- Aider les usagers et dialoguer avec des populations spécifiques
- Organiser le service pour en assurer la continuité
- Accepter des contraintes du service
- Maîtrise des outils WORD, Logiciels métier, (enregistrement et transmission des procès-verbaux, rapports, PVE, main courante, etc.),
- Obligations personnelles de formation continue et d'actualisation des connaissances juridiques et réglementaires
- Maîtriser Techniques et outils de communication
- Bonne condition physique

Savoir-être du policier municipal

- Aptitude à l'autorité et à la médiation
- Respect de la déontologie,
- Sens du service public et des relations avec le public
- Rigueur et méthode
- Discrétion
- Qualités relationnelles
- Sens de l'échange et de la communication
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'écoute

Conditions de travail :

Lieu de travail : maire de Saint-Aubin-sur-mer et le territoire communal

Temps de travail : 35 heures hebdomadaire

Travail administratif en bureau de police et accueil du public

Grande disponibilité : travail le week-end, notamment en saison estivale

Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire

Travaille seule

Posséder le permis B

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CNAS, participation protection santé

Poste à pourvoir dès le 1^{er} février 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 06 janvier 2024

**Candidature à adresser à l'attention de Monsieur Le Maire
S/C de La Directrice générale des services
Mairie de Saint-Aubin-Sur-Mer
41 rue du Maréchal Joffre 14750 Saint-Aubin-sur-Mer
ou
rh@saintaubinsurmer.fr**